

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ
VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ**

ASSEMBLÉE SPÉCIALE des membres du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, tenue le 16 décembre 2024 à 21h00 à l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Jacques Bouchard, Maire. Pour former quorum sont présents les conseillers suivants :

Madame Lucie Gravel, Madame Amélie Fortin,
Monsieur Hubert Thibault, Madame Caroline Nicole,
Madame Manon Trépanier, Monsieur Martin Dionne.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion ;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Avis de motion et de présentation, règlement 424-V visant à décréter les taux d'imposition des taxes foncières, des taxes de services et des tarifs pour l'année 2025;
- 4- Période de questions;
- 5- Clôture de l'assemblée;
- 6- Levée de l'assemblée.

1-OUVERTURE DE LA RÉUNION

La session est ouverte par Monsieur le Maire Jacques Bouchard. Monsieur Frédéric Drolet-Gervais agit à titre de secrétaire.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 9045-12-24

IL EST PROPOSÉ par Madame Caroline Nicole, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** l'ordre du jour soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité

3- AVIS DE MOTION ET DE PRÉSENTATION, RÈGLEMENT 424-V VISANT À DÉCRÉTER LES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES, DES TAXE DE SERVICES ET DES TARIFS POUR L'ANNÉE 2025

AVIS de motion est donné par Madame Manon Trépanier, membre du conseil municipal, à l'effet que lors de l'assemblée du 20 janvier 2025, le règlement 424-V visant à décréter les taux d'imposition des taxes foncières, des taxes de services et des tarifs pour l'année 2025 sera soumis au conseil municipal pour adoption, dont un exemplaire est déposé devant le conseil municipal simultanément au présent avis de motion.

Adopté à l'unanimité

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

5- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets étant épuisés, il est proposé de clore l'assemblée.

6- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Caroline Nicole, appuyé par Monsieur Hubert Thibault **QUE** l'assemblée soit levée; il est 21h05.

.....
Jacques Bouchard, Maire

.....
Frédéric Drolet-Gervais, directeur général, greffier-trésorier